Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 43 (2016)

Heft: 1

Artikel: Doué en affaires, hésitant en politique, Johann Schneider-Ammann est

le nouveau président de la Confédération

Autor: Lenz, Christoph

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911743

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Doué en affaires, hésitant en politique, Johann Schneider-Ammann est le nouveau président de la Confédération

Après cinq ans au Conseil fédéral, Johann Schneider-Ammann n'a pas encore achevé sa transformation d'homme d'affaires en homme politique. C'est peut-être justement pour cette raison qu'il est le mieux placé pour présider la Confédération en 2016.

CHRISTOPH LENZ

Le Conseil fédéral s'apprête à traverser une année extrêmement difficile en 2016, qui pourrait se clôturer par une grande votation populaire sur l'Europe et la voie bilatérale. Par ailleurs, le Parlement s'attèle à deux gros projets de réforme, l'un vise à garantir la prévoyance vieillesse et l'autre concerne la place fiscale suisse. Tous deux soulèvent des questions délicates sur la répartition équitable et ne peuvent se solder par un échec. Sans oublier que la situation économique est encore fragile.

Dans ces circonstances, l'arrivée de Johann Schneider-Ammann à la présidence de la Confédération n'a pas suscité que des réactions enthousiastes. Il y a néanmoins de bonnes raisons de penser que le ministre de l'Économie est aujourd'hui l'homme de la situation.

Le Conseil fédéral compte certes des communicants bien plus adroits. Les interventions de Johann Schneider-Ammann sont une aubaine pour les satiristes suisses. Tout comme on blaguait à l'époque sur le conseiller fédéral Kurt Furgler, on

s'amuse aujourd'hui des actions et bourdes de communication de l'élu PLR. Une situation paradoxale. En effet, l'opinion publique, qui accorde une grande valeur à l'authenticité, se moque pourtant précisément de ce conseiller fédéral qui refuse systématiquement que des conseillers et spécialistes en communication corrigent ses interventions et ses messages.

Cette attitude qui suscite le dédain dans les sphères politique et médiatique fait particulièrement bon effet dans les échanges à l'extérieur avec la population. Qu'il rencontre des apprentis en construction routière, de grands dirigeants économiques ou des Suisses pros de l'informatique au siège de Google à Mountain View en Californie, Johann Schneider-Ammann discute aussitôt aisément avec eux. Témoignant un intérêt sincère et naturel, il laisse une impression durable à beaucoup de gens.

S'il se montre réservé face aux spécificités de l'activité politique, c'est sans doute parce qu'il n'est pas issu du sérail. Après des études d'électrotechnique à l'EPF, il rejoint en 1981 l'entreprise familiale de sa femme à Langenthal. Les temps sont durs pour l'industrie, mais il ne tarde pas à être promu et dirige avec succès le Groupe Ammann malgré la conjoncture difficile des années 80 et 90.

L'ascension rapide de ce politicien sur le tard

Ses ambitions politiques ont germé tardivement: en 1999, à 47 ans, il reprend la présidence de l'association de l'industrie des machines,

des équipements électriques et des métaux (Swissmem) et réussit quelques mois plus tard son entrée au Conseil national.

Lorsque Hans-Rudolf Merz annonce son départ en 2010, Johann Schneider-Ammann est le candidat idéal pour les radicaux: il est populaire en politique, expérimenté dans les affaires, reconnu comme responsable d'association professionnelle, et, par chance, n'a presque aucune relation avec les grandes banques décriées et les bénéficiaires de

> rémunérations abusives. Le 22 septembre 2010, il est élu au Conseil fédéral, tout comme Simonetta Sommaruga, originaire du même canton que lui.

> Même s'il a fait sa place au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), il n'a pourtant pas totalement achevé sa transformation d'homme d'affaires téméraire en homme politique habile. Ce qui est apparu de manière évidente lors du conflit sur l'enregistrement du temps de travail. Pendant presque six ans, la Confédération, les employeurs et les syndicats se sont opposés sur la manière

d'appliquer l'obligation d'enregistrer le temps de travail ancrée dans la loi sur le travail. En vain. Puis Johann Schneider-Ammann est intervenu: il a renvoyé tous les partenaires des négociations à l'exception des deux principaux partis. Là, les choses se sont soudain accélérées.

Malgré des actions aussi vigoureuses, on lui reproche souvent au Palais fédéral de ne pas être assez énergique. C'est peut-être un malentendu: son scepticisme envers les interventions de l'État est connu et c'est pourquoi il décide souvent de ne pas agir après avoir évalué scrupuleusement la situation.

C'est ce qu'il s'est passé après le choc monétaire de janvier 2015. De toutes parts, on a demandé l'aide de l'État, un nouveau cours plancher de l'euro, des programmes conjoncturels et d'autres mesures. Le ministre de l'Économie a écouté ces demandes patiemment avant de choisir l'option qui, compte tenu de l'alarmisme ambiant, ne pouvait être défendue publiquement sans dommage: ne rien faire.

L'évolution semble entre-temps lui avoir donné raison car le choc monétaire s'est révélé être un «mini-choc». Grâce à sa réserve, il a non seulement fait économiser une belle somme à l'État mais a aussi mis sa persévérance et ses compétences économiques à l'épreuve. Deux qualités dont il aura certainement besoin pendant sa présidence en 2016.

CHRISTOPH LENZ EST JOURNALISTE À BERNE. IL A ACCOMPAGNÉ LE CONSEILLER FÉDÉRAL JOHANN SCHNEIDER-AMMANN PENDANT UNE MISSION ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE AUX ÉTATS-UNIS EN JUILLET 2015